

Courses de voitures à pédales

PONTPOINT 20 juin 2010

Cahier des charges

imposé par l'organisation

DEFINITION D'UNE VOITURE A PEDALES

- Monoplace.
- Propulsée uniquement par la force des jambes.
- Equipée de quatre roues (2 directrices à l'avant et 1 ou 2 propulsives à l'arrière ou à l'avant).
- dimensions hors tout: longueur de 1,50 à 3m maxi, largeur 1,20 m maxi.

CARACTERISTIQUES MECANIQUES

* ROUES:

- Diamètre maximum des roues: entre 30 cm et 70 cm.
- Sur un même essieu: roue de même diamètre. Ecartement mini 50 cm

* PEDALIER

- Niveau de l'axe du pédalier à plus ou moins 20 cm du fond du siège

* SIEGE

- Rigide ou souple: peut-être équipé avec un coussin solidaire du siège.
- Le siège peut-être réglable horizontalement par rapport à l'axe du pédalier.

* FREIN:

- Un système de freinage efficace doit être prévu.

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

●Le véhicule doit être totalement carrossé.

- La carrosserie doit:

- répondre à un souci d'originalité
- permettre un accès au siège du véhicule avoir une garde au sol mini de 15 cm.
- ne pas comporter de parties pointues ou tranchantes.

●**Nota:** Les roues, le dossier du siège, le système directionnel (guidon ou volant) peuvent être "apparents" et "ressortir" (dans la limite des dimensions hors tout du véhicule) de la carrosserie.

ACCESSOIRES - AUTRES CARACTERISTIQUES

- Pare- chocs Avant et arrière- au gré des constructeurs
- s'ils existent, doivent être contenus dans les cotes hors tout du véhicule.
- Ne pas déborder sur la largeur de la carrosserie.
- Hauteur à partir du sol 25 cm.

NUMEROTATION

- Deux emplacements de numéros doivent être réservés dans des cercles de diamètre supérieur ou égal à 15 cm de couleur blanche (un de chaque côté du véhicule).
- Les numéros seront attribués et collés par les organisateurs avant la course.

DIVERS

- Casque obligatoire (intégral ou jet).
- Plusieurs pilotes possibles.
- Avertisseur sonore.
- Age des pilotes supérieur ou égal à 14 ans.

